Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1966)

Heft: 60

Artikel: Entretien avec un patron de la presse romande : entre quotidiens régionaux la guerre en dentelles a commencé

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029396

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Entretien avec un patron de la presse romande
Entre quotidiens régionaux la guerre en dentelles a commencé

Etes-vous familiarisés avec les techniques modernes de la construction ? Voyez au numéro 33 de l'avenue de la Gare ! La réceptionniste vous dit : « C'est au huitième »; ce chiffre est banal; l'immeuble-tour est entré dans nos mœurs. L'ascenseur rapide s'arrête à la décroche-cœur : question d'accoutumance. Au huitième, la vue est belle : les toits de Lausanne, le lac, la Savoie. Rien ne vous déroute : l'architecture moderne vous livre un paysage sans surprise. L'insolite surgit d'un geste familier. Votre interlocuteur, après un quart d'heure de conversation, se retourne face à la paroi vitrée (les murs de la tour sont des « murs-rideau », entièrement vitrés); il semble contempler le bout de son soulier. Mais que fait-il donc ? Il regarde dehors, en bas. C'est alors que vous prenez conscience combien l'architecture nouvelle déroute vos habitudes ancestrales, vous qui êtes encore marqué par le geste traditionnel : pour regarder dehors, on s'approche de la fenêtre, on incline le corps par-dessus la barre d'appui, on se penche à l'extérieur. Ce mode de faire est aussi dépassé que l'usage des persiennes : au huitième étage des maisons de verre, on vise le niveau de son soulier pour plonger dans la rue.

— Soit, dira notre lecteur, mais au fait à qui appartenait l'escarpin de cet interlocuteur ?

— A M. Marc Lamunière, directeur général des Imprimeries Réunies et de la Feuille d'Avis de Lausanne.

— Mais alors ne le regardait-il pas pour en faire l'usage qu'on réserve aux impertinents ?

— La question est incivile.

— Pourtant « Domaine Public » parla fort insolemment, dans un numéro récent, des privilèges postaux de la grande presse.

— Il est vrai.

Toutes les données du problème

M. Lamunière nous avait écrit : « Il y a dans votre article des inexactitudes. » Le reproche nous étonnait. Le mot « privilège » n'était pas de nous, mais du Conseil fédéral. Les chiffres publiés étaient tirés du message fédéral et, en ce qui concerne la Feuille d'Avis, d'une analyse de son bilan. En fait, M. Lamunière désirait, plutôt que rectifier notre information, la compléter. Reprenons donc, point par point. Nous commentons, transposons, prolongeons nous-mêmes les propos tenus; le texte n'engage donc que notre responsabilité.

Les tarifs postaux d'abord.

La poste affirme que la distribution des journaux, au tarif actuel, lui occasionne une perte de 48,7 millions. C'est une estimation. Les P.T.T. n'ont pas de comptabilité industrielle. L'analyse des coûts est contenue dans des rapports en plusieurs volumes d'une complexité labyrintheuse. Mais on voit d'emblée que le calcul change selon la méthode d'estimation : ou bien l'on peut récapituler tous les gestes faits par les trieurs, les distributeurs, les transporteurs, les facteurs; évaluer ceux qu'ils consacrent aux lettres, aux imprimés, aux journaux; mettre en regard les recettes. Ou bien l'on peut admettre que la poste est un service public et que par conséquent, avec ou sans journaux, il faudrait maintenir sur pied tout un appareil de distribution; si vous enlevez l'apport des quotidiens, il n'est pas certain que les quelques économies rendues possibles compenseraient la perte des recettes.

Mais cette querelle comptable est secondaire. Personne ne conteste que la distribution des journaux est exceptionnellement bon marché. Ainsi « Domaine Public » parvient à nos lecteurs, n'importe où en Suisse, pour le prix de 1 ¼ centime, bientôt 1 ½ ct. C'est dérisoire; et ce sera dérisoire malgré l'augmentation de 20 %. La Feuille d'Avis verse à la poste 700 000 francs; le nouveau tarif lui coûtera 170 000 fr. supplémentaires, soit une augmentation d'un peu moins de 25 %, qui est très supportable.

Les éditeurs de journaux semblent en revanche être beaucoup plus sensibles à la qualité des prestations. Ainsi, les exigences quant à l'horaire des dépôts ont obligé les éditeurs à sortir, toujours plus tôt le matin, leurs journaux, même s'ils ne sont distribués que dans la journée. Tous nos quotidiens sont imprimés, en grande partie, de nuit. La Tribune de Lausanne n'est pas sèche que roule la Feuille. L'impression avancée de la Feuille, nous dit son directeur, a entraîné un million de frais supplémentaires. Autre difficulté : la distribution à Lausanne dut être organisée par un service spécial, les « Messageries lausannoises ». Service coûteux : 1 million de frais, pour 80 porteurs. Ou encore : le tarif postal ne favorise que les journaux qui ne dépassent pas le poids de 250 g, ce qui représente un journal de 60 pages. Au-delà, on franchit un seuil. Dans le nouveau barème, les éditeurs paieront 6 ct. pour le journal de soixante pages, et 17 ct pour le journal de plus de soixante pages, c'est-à-dire de plus de 250 g.

Malgré de strictes mesures pour assurer un étalement de la publicité, la Feuille d'Avis sort en une année 35 numéros qui dépassent soixante pages.

Les comptes

Le volume de papier livré à l'abonné en un an, nous parlons bien de la seule matière première, les pages blanches donc, à elles seules valent 45 francs. Ajoutez 16 francs de distribution (ancien tarif). Le journal, vide, revient ainsi à 61 francs. Prix de l'abonnement : 53 francs. Il résulte de ces chiffres deux choses : la publicité finance la presse; et l'édition d'un grand journal n'est plus d'un brillant rapport commercial. Les connaisseurs pour l'ensemble de la Suisse ne concèdent qu'une seule exception : le « Tages-Anzeiger », le grand quotidien zuricois; il serait (encore) une affaire.

Quelques chiffres pour mesurer les charges : la nouvelle rotative des Imprimeries Réunies, capable de sortir un journal de 96 pages, représente un investissement de 5 millions. Les autres rotatives valent, elles aussi, 5 millions. Ces machines ont une longévité de vingt ans. Des amortissements industriels importants sont donc nécessaires.

A cela s'ajoutent les amortissemnts financiers. Sur le montant des dettes des Imprimeries, M. Lamunière s'est montré discret. Nous citerons donc non ses propos, mais le bilan de cette entreprise qui n'est pas confidentiel, car les actions sont cotées à la bourse de Lausanne. De 1959 à 1964, le capital-actions a passé de 500 000 francs à 5 millions. De surcroît, les constructions importantes réalisées par la société : l'usine et la tour de Lausanne, l'usine de Renens ont été financées par un emprunt obligataire de 6 millions et par des avances bancaires: 10,99 millions en 1965. Combien en 1966 ? Dans tous les cas, cette entreprise doit renter ou amortir une dette de quelque 20 millions. Lourde charge.

On objectera que les recettes suivent dans la même proportion. Mais elles ne sont pas assurées sans peine. La presse subit la concurrence des autres moyens d'information. La radio, par exemple, a renforcé son service d'information. La TV draine de larges recettes publicitaires. Un journal, même puissant, n'est pas seul sur la place.

Bref, nous parlions des privilèges de la grande presse. Les P.T.T., demandions-nous, doivent-ils subventionner de grandes entreprises commerciales qui répondent à des fins privées ?

Les privilégiés, et même l'un de ceux dont la situation est la plus enviable (tirage 83 000 exemplaires, vente au numéro assurée sans aucun risque de bouillons; le plus fort tirage de Suisse romande, et pourrait-on dire de Suisse : si l'on adaptait le tirage de la FAL à l'échelle de la population suisse alémanique, il serait de plus de 305 000 exemplaires), bref les privilégiés de la presse, par la bouche d'un des tout grands, nous faisaient savoir que comme tout un chacun, ils n'étaient pas sans soucis.

Argent ou pouvoir

Les chiffres que nous avons cités plus haut mériteraient discussion. Le bilan des Imprimeries Réunies dissimule d'importantes réserves latentes. Un seul exemple sans se perdre dans les chiffres. La valeur des immeubles et des machines et du matériel figure à l'actif pour 31,11 millions; mais leur valeur d'assurance est, provisoirement, de 39,8 millions. Un bénéfice de 488 000 francs fut distribué lors du dernier exercice. 6 % par action et 128 750 francs aux 25 000 bons de jouissance.

Il serait intéressant de poursuivre, si les rapports du conseil d'administration étaient moins sommaires. Le compte de profits et pertes regroupe sous la rubrique unique de « Frais généraux », toutes les charges autres que les amortissements. Pour un grand journal qui se veut au service de l'information, on ne saurait dire qu'il donne l'exemple, comme toute la presse suisse d'ailleurs.

On se contentera de remarquer qu'une société qui procède à des amortissements pour 1,4 million s'enrichit. Elle s'autofinance remarquablement. La question alors est de savoir si ces immeubles, ces machines, ces usines sont une manière somptuaire de se mettre dans ses meubles ou s'ils sont indispensables pour grandir et survivre.

La concurrence retrouvée

Pour l'observateur, il est évident que la presse suisse bouge : les journaux qui se contentaient d'une clientèle traditionnelle cherchent à toucher un public plus vaste. La concurrence de la TV notamment les oblige à lutter pour se maintenir.

Ils doivent donc faire un effort rédactionnel accru, accorder une place plus grande à l'image et à l'illustration; reporters, photographes, matériel nouveau, tout cela coûte; la hausse de l'abonnement a ses limites, celle des tarifs publicitaires aussi; il faut donc augmenter le tirage. Hélas ! le marché est si étroit; pour grandir, les journaux romands doivent mordre sur l'espace vital du voisin, dans ce but, ils s'équipent; et pour amortir cet équipement, ils doivent réussir. Bref, le statu quo est rompu. Aujourd'hui, les éditeurs en sourient encore : c'est la guerre en dentelles. Demain, on passera de la dentelle à la dent dure.

Concentration

Quand on constate qu'à nos frontières des journaux, qui sont pourtant sans concurrents locaux, comme « Le Dauphiné Libéré » et « Le Progrès de Lyon » fusionnent, on est confirmé dans la conviction que, chez nous aussi, des fusions et des concentrations sont inévitables.

Elles existent partiellement, mais au niveau financier surtout. La liaison « Tribune de Lausanne » et « Feuille d'Avis » est connue. Les principaux actionnaires, les familles Lamunière et Payot, sont regroupés dans la holding Lousonna S.A. Ils détiennent aussi une part déterminante des actions de « La Suisse », si bien que la concurrence acharnée que se livrent Suisse et Tribune à la frontière nyonnaise et en Valais est une lutte de cousins. Des lettres d'information confidentielle ont fait récemment courir le bruit d'une proche fusion de ces deux quotidiens du matin. La nouvelle est démentie. Non pas que la chose n'ait pas été envisagée et ne soit pas possible, mais parce qu'elle n'apparaît pas encore comme rentable : le chiffre d'affaires du journal unique ne serait pas, probablement, l'addition des chiffres d'affaires des journaux séparés.

Il n'est donc pas possible d'esquisser déjà la nouvelle géographie de la presse romande, mais les années qui viennent seront décisives : nous connaîtrons des remaniements de frontières.

Publicité

La concurrence a pour effet d'accentuer la dépendance de la presse à l'égard des annonceurs. On se souvient que dans D.P., reprenant une des thèses de l'équipe des socialistes qui signent Bruclain, nous suggérions de lutter contre l'inflation publicitaire par une réforme fiscale : les dépenses consacrées à la publicité ne pourraient être introduites dans les frais généraux et par conséquent soustraites du bénéfice imposable que dans certaines limites. Nous avons constaté alors que les éditeurs de journaux réagissaient plus vivement à une telle proposition qu'à tous les commentaires sur les tarifs postaux.
Certes, l'intrusion de la publicité dans la partie rédactionnelle est vigoureusement pourchassée. Les gros annonceurs, d'autre part, n'ont que rarement le mauvais goût de faire pression, directement, sur les rédacteurs. Mais les annonceurs comme tels représentent un groupe de pression assez puissant pour empêcher que se développe une campagne de presse contre les abus de la publicité. Quel journal voudrait scier la branche de l'arbre ? Ainsi une des questions parmi les plus importantes qui se posent à la société contemporaine ne sera pas débattue publiquement.

Les pouvoirs

La tenue à la Bourse des actions des Imprimeries Réunies et de la FAL est relativement bonne : 300 fr. pour une valeur nominale de 100 fr.
Certes, avant la baisse boursière de 1962, de plus hauts sommets furent atteints : 900 fr. De toute façon le marché est très étroit, puisque les gros paquets sont des patrimoines familiaux. Mais l'action d'un grand journal n'est pas seulement source de dividendes; elle est source de pouvoir. De telles actions trouveraient preneur même si elles ne rapportaient rien. Aux yeux de nombreux milieux économiques et politiques, il peut être utile d'avoir un pied dans une grande entreprise de presse, qui trouve aussi son avantage à cette liaison.
Mais devant ce pouvoir de la presse que renforceront les concentrations à venir, la presse d'opinion, celle de gauche notamment, ne risque-t-elle pas d'être perdante ? Elle a dû abandonner en Suisse romande l'espoir de lutter à armes égales avec les grands quotidiens. Glissera-t-on vers un monopole de l'information ?
Pourtant l'opinion publique peut aussi exercer une pression directe sur la ligne des grands journaux. A l'aune de certains événements se mesure l'indépendance des rédacteurs; elle est souvent plus réelle qu'on ne l'imagine; à chaque occasion elle mériterait d'être encouragée; la raison d'être d'un journaliste, c'est de faire de l'information sérieuse; ce goût du métier est capable de mettre en échec les groupes de pression extérieurs; le statut d'indépendance des journalistes du « Monde » n'a pas fini de faire rêver toute la corporation.
Un grand journal qui dominerait une région se devrait de tenir une chronique régulière de revue de presse, afin de véhiculer, à titre d'information, les prises de position des journaux d'opinion; en outre, les principaux courants de pensée devraient trouver ouvertes, dans ses colonnes, des tribunes libres.
A propos des tarifs postaux « de faveur », nous écrivions : « Pourquoi donc est-ce à la collectivité à subventionner des entreprises qui n'ont pas le caractère d'entreprises d'intérêt public ? » C'est le fond du problème.
Dans quelle mesure la grande presse, remise en question, aujourd'hui, dans son confort et ses positions acquises, évoluera-t-elle dans le sens de l'indépendance ? Deviendra-t-elle un service d'intérêt public ?
Augmenter le tirage, mais pour faire quelle politique de l'information ?

A Firminy, la dernière grande œuvre de Le Corbusier

Un des paysages les plus industriels d'Europe s'étend à quelque cent cinquante kilomètres de Genève, entre le Rhône et la Loire.
Au-delà de Lyon, dans la direction du Puy, par Saint-Etienne, vous longez une vallée où s'étale la grosse industrie, charbonneuse, enfumée. Les villes, Rive-de-Gier, Saint-Chamond tentent d'échapper aux poussières d'usine en se développant sur la hauteur, perpendiculairement à la vallée. Dernière de la série : Firminy. Cette ville est en pleine expansion. Le maire de Firminy est M. Claudius Petit. Dans de nombreux ministères de la IVe République, il fut ministre de la construction. C'est grâce à son appui et à son amitié que Le Corbusier put réaliser (libéré de la contrainte des mille règlements de construction) et achever (malgré les efforts de la cabale) l'Unité d'habitation de Marseille.
Claudius Petit voulut que Le Corbusier fût prophète dans sa ville-même. Il lui commanda pour un vaste lotissement une Unité. C'est la plus récente de toutes. Dans des conditions excellentes, elle démontre ses qualités. Bien située, sur la hauteur, dominant les vallées et les forêts, elle jouit d'un dégagement suffisant pour être mise pleinement en valeur, ce qui n'est guère le cas à Nantes ou à Marseille. De surcroît, l'Unité de Firminy jouxte tout un quartier de style traditionnel de grands ensembles. Entassement monotone, malgré la diversité des tours et les ondulations des grandes façades (réalisation de Marcel Roux et Sive). En comparaison, quelle rigueur chez Le Corbusier ! La confrontation sur le terrain est d'un intérêt exceptionnel. A Le Corbusier fut confiée aussi la construction d'une Maison des Jeunes et d'une Eglise. Les travaux pour l'Eglise n'ont pas encore commencé, mais la Maison des Jeunes s'achève. C'est probablement la dernière œuvre que Le Corbusier a pu concevoir jusque dans ses détails mêmes. Ajoutons qu'elle fut mise au point dès 1956, avant donc le gaullisme : au jour de l'inauguration, le régime se gardera d'insister sur ces dates.
A l'origine, la Maison des Jeunes devait être liée au stade de 10 000 personnes, stade qui utilise admirablement l'emplacement d'une ancienne carrière. Le Corbusier, de même qu'il rêva parfois de construire des logements sous les arches d'un viaduc, avait prévu d'utiliser le résidu d'espace à l'arrière des tribunes. La solution aurait été économique, mais on aurait obligé de la sorte deux ministères, celui de la culture et celui de la jeunesse et des sports à cohabiter dans le même bâtiment. Il est des difficultés techniques qu'un architecte peut résoudre, mais il est des obstacles administratifs qu'il ne peut surmonter. Il y eut donc le stade à un bout et à l'autre bout du terrain la Maison des Jeunes. Mais Le Corbusier conserva la solution architecturale primitivement envisagée. Cette Maison des Jeunes est un long bâtiment sur pilotis, couvert d'un voile suspendu. Une des façades, la plus haute, à l'ouest, ne monte pas perpendiculairement au-dessus du sol, mais obliquement avec une inclinaison, vers l'extérieur, de quelque trente degrés. Ainsi est créé, à l'intérieur, un espace qu'occupe une série de gradins comme dans un théâtre à l'antique. L'originalité de la solution, c'est que non seulement le théâtre, mais aussi le foyer, la bibliothèque, les salles de réunion utilisent cette disposition. Elle se révèle admirablement pratique pour toutes les formes et toutes les manifestations de la vie sociale. D'une originalité exceptionnelle.
Firminy et son Unité d'habitation, Firminy et sa Maison des Jeunes, est à marquer d'une croix sur les cartes routières de France. Selon la formule conventionnelle : vaut un détour. Dans une œuvre posthume essentielle, Le Corbusier affirme la vigueur de son génie.
Mais plus que l'originalité de la Maison des Jeunes, il importe de constater, ici, comme ailleurs, dans la banlieue de Nantes et de Marseille la supériorité de l'unité d'habitation : les grands ensembles voisins sont aussi hauts, aussi vastes; mais ils n'offrent pas le même dégagement, ni une aussi grande variété d'appartements que les Unités. Firminy, c'est une démonstration.
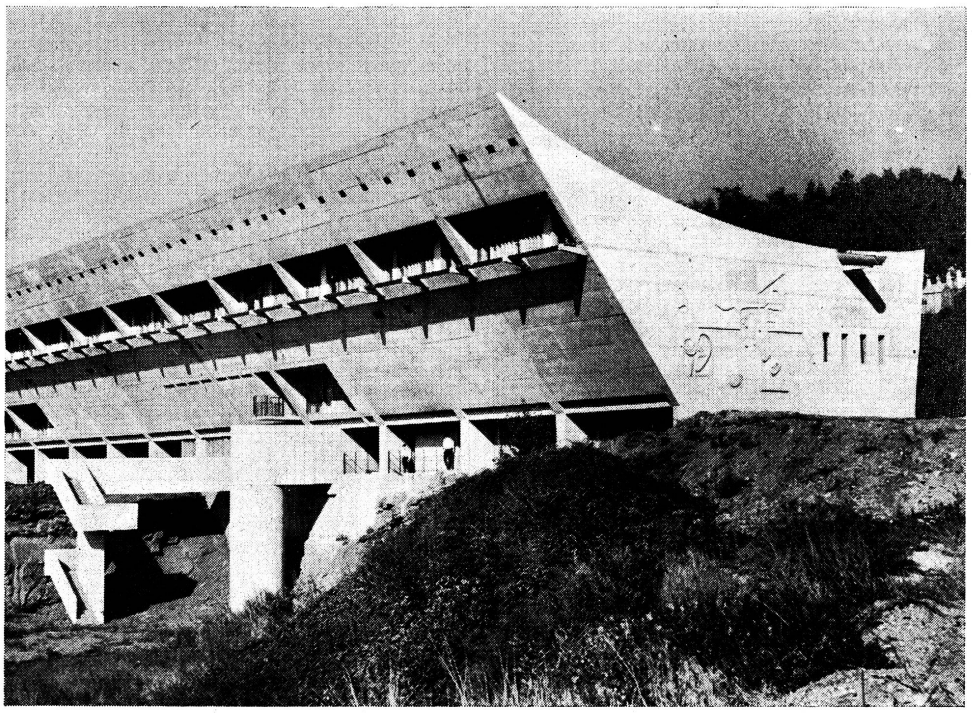
La maison de la culture